

Pourquoi les profs changent-ils dans l'enseignement catholique

Les indicateurs de l'enseignement 2023 se penchent sur l'installation des équipes éducatives dans le temps. C'est dans l'enseignement catholique que les enseignants sont les plus stables. En cause ? Des évolutions de carrière et des populations scolaires qui diffèrent.

ANALYSE

CHARLOTTE HUTIN

Dans quelles écoles secondaires, les équipes éducatives sont-elles restées stables entre janvier 2018 et janvier 2023 ? Les grandes infrastructures ou les plus petites ? Les établissements à indice socio-économique défavorisé ou les autres ? Un réseau d'enseignement est-il plus propice à l'installation des équipes dans le temps ? Des questions sur lesquelles s'est penchée la Direction générale du pilotage du système éducatif dans la dernière édition des indicateurs de l'enseignement. Véritable bible statistique publiée chaque année, *Les indicateurs de l'enseignement 2023* apportent des clés de lecture de notre système éducatif.

Parmi ces clés, le taux de stabilité des équipes pédagogiques dans l'enseignement secondaire, défini comme « la proportion d'enseignants qui exercent leur activité professionnelle de manière stable ». Un enseignant est dit « stable » au sein d'une équipe pédagogique lorsqu'il a effectué des prestations au mois de janvier des cinq dernières années dans la même école. Plusieurs variables sont évaluées : la province, la taille des écoles, l'indice socio-économique et enfin le réseau d'enseignement. En Belgique francophone, chaque école dépend d'un pouvoir organisateur (PO) qui lui-même appartient à un réseau (l'officiel, l'officiel subventionné, le libre confessionnel ou le libre non confessionnel). Rares sont les statistiques à analyser les différences entre réseaux, dans un paysage éducatif qualifié de

« quasi-marché ». Or « c'est en fonction de ce critère que le taux de stabilité des équipes pédagogiques présente les plus grands écarts », note l'administration.

Évolutions de carrière différentes

Dans les écoles secondaires organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (WBE), le taux de stabilité moyen est de 57,1 %. Autrement dit, les écoles renouvellent plus de 40 % de leur effectif tous les cinq ans. Ce taux de stabilité descend à 54,7 % dans l'enseignement officiel subventionné, organisé par les communes et les provinces. C'est dans l'enseignement libre confessionnel que le maintien des équipes est le plus important (67,8 %). « Les modalités de gestion des carrières diffèrent entre le libre et l'officiel », analyse Sandrine Lothaire, docteure en sociologie à l'UMons, spécialisée dans le parcours des enseignants. « L'ancienneté est acquise au sein d'un seul et unique pouvoir organisateur. En changeant de PO, on perd son ancienneté. Ce mécanisme incite les enseignants à être les plus stables possible au sein d'un PO, mais pas néces-

sairement au sein d'une même école. »

Différentes variables interviennent pour expliquer les changements de trajectoire chez les enseignants.

© AFP.

sairement au sein d'une même école. » Les pouvoirs organisateurs des réseaux officiels et officiels subventionnés administrent un nombre plus important d'écoles que les pouvoirs organisateurs du libre. « Dans l'enseignement catholique, il existe un rapport de proximité », pointe Etienne Michel, directeur général du Segec. « Les désignations d'enseignants sont réalisées sur proposition des directeurs, au plus près des besoins de l'école. »

Des disparités qui ne surprennent pas non plus Julien Nicaise, administrateur général de WBE. « Dans nos écoles, les enseignants ont la possibilité de changer d'affectation lorsqu'ils sont nommés », dit-il. « Nous avons une part importante de jeunes wallons qui viennent travailler à Bruxelles et qui, une fois nommés, repartent en Wallonie. » Un droit très appréciable pour les membres du personnel, qui amène davantage d'instabilité au sein des équipes. « Nous sommes face à des enseignants plus stables dans le réseau libre car les possibilités de mobilités internes au PO sont restreintes. Ce qui a un impact favo-

nable sur la stabilité de l'équipe pédagogique au sein de l'école et la possibilité de développer un projet pédagogique pérenne », ajoute Sandrine Lothaire.

Pour Sébastien Schetgen, administrateur délégué du CPEONS (l'enseignement secondaire des communes et provinces), la stabilité doit s'entendre à l'échelle du pouvoir organisateur. « Un enseignant qui preste trois mois dans une école, pour ensuite en changer, tout en restant dans le même PO présente une stabilité d'emploi. Alors que dans le libre, la priorité donnée à un enseignant se calcule surtout à l'échelle de l'établissement (un PO étant parfois formé d'une seule école, NDLR), elle s'évalue pour l'ensemble du PO dans l'officiel. Ce qui peut entraîner un effet domino sur les jeunes enseignants. »

Ces changements d'établissements ne sont pas toujours (voire rarement) appréciés par les enseignants en poste. Enseignante depuis cinq ans, suite à une reconversion, Cate (53 ans) a déjà travaillé dans une dizaine d'écoles. « A chaque fois, il faut retravailler les cours, se réintégrer dans une nouvelle équipe », évoque cette Bouillonnaise d'adoption. « Il n'y a pas de continuité possible tant d'un point de vue pédagogique que financière. »

Effets de population scolaire

Au-delà des effets inhérents à l'évolution des carrières, d'autres variables interviennent. Toujours selon les indicateurs 2023, la stabilité des équipes est moindre à Bruxelles qu'en Wallonie, dans les écoles situées dans un quartier à indice socio-économique faible, ainsi que dans les entités de petite taille pourvues d'un nombre plus limité d'emploi. « Il ne faut pas négliger les effets de population scolaire », souligne Sandrine Lothaire. « En secondaire, de par l'existence d'une ségrégation scolaire et d'un processus de relégation, il existe une corrélation entre l'indice socio-économique et le type d'options proposées par l'établissement, la filière de qualification étant souvent proposée dans les écoles accueillant un public scolaire plus défavorisé. » Or cette filière se retrouve davantage dans l'officiel subventionné.

Pour Etienne Michel (Segec), le système n'est idéal nulle part, ni dans son réseau ni dans celui de ses voisins. « Quel que soit le réseau d'enseigne-



LE PLUS COLLECTOR
DES MAGAZINES DE DÉCO
FÊTE SA PREMIÈRE ANNÉE !

TOUJOURS PLUS DE DESIGN & LIFESTYLE
À DÉCOUVRIR SUR @IDEAT_BENELUX

La manière dont
la carrière
enseignante
est organisée est
un héritage
d'une autre
époque

Etienne Michel
Directeur général du Segec

”